

Arrêté N° 2025-001

La Présidente de l'Université Lyon 2,

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L712-2 et R335-5,
Vu le Code du travail, et notamment les articles L6411-1, L6412-3, R6412-1 à -6,
D6412-6 et suivant.

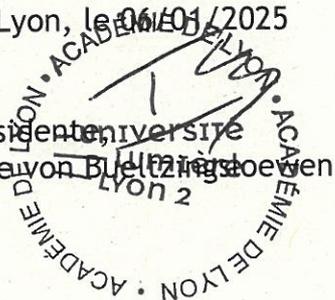
Arrête :

Article 1 : Le jury de validation des acquis de l'expérience relatif au master communication des organisations - communication sociale et management de l'information sociale dans les organisations est constitué conformément au tableau joint au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté prend effet à sa date de signature.

Fait à Lyon, le 06/01/2025

La Présidente,
Isabelle von Bültzingsloewen



COMPOSITION DU JURY DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

ANNEE 2024 - 2025

Intitulé exact du diplôme :

master communication des organisations – communication sociale et management de l'information sociale dans les organisations

	Nom, prénom	Qualité :
Président du jury	VILLARD Vincent	Fondateur WBH
Enseignant-chercheur	SPANO William	mcf
Enseignant chercheur	VALEX Mathias	mcf